



PROJET FAUBOURG PROMOTION MONTAIGU VENDÉE (85)

DIAGNOSTIC BIODIVERSITÉ ET ZONES HUMIDES

MARS 2026

ingea
INGÉNIERIE

BIOPHILUM - Philippe Frin
124 rue de Belpagnet 44150 Saint Géréon
Tel. 06 02 14 89 50 - Mail : frin_philippe@orange.fr

SIRET 822 318 770 00010

SOMMAIRE

1. PRÉAMBULE	2
1.1. CADRE DE LA MISSION.....	2
2. SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUES DU PATRIMOINE NATUREL	3
3. SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUES « ZONES HUMIDES »	5
3.1. ÉTUDE DU MILIEU NATUREL.....	6
3.1.1. BIO-ÉVALUATION DES HABITATS.....	6
3.1.2. BIO-ÉVALUATION DE LA FLORE	10
3.1.3. BIO-ÉVALUATION DE LA FAUNE	10
4. CONCLUSION	13
5. ANNEXES.....	14
5.1. ANNEXE N°1 LISTE FLORISTIQUE	14
5.2. ANNEXE N°2 PHOTOGRAPHIE DES SONDAGES PÉDOLOGIQUES	16

1. PRÉAMBULE

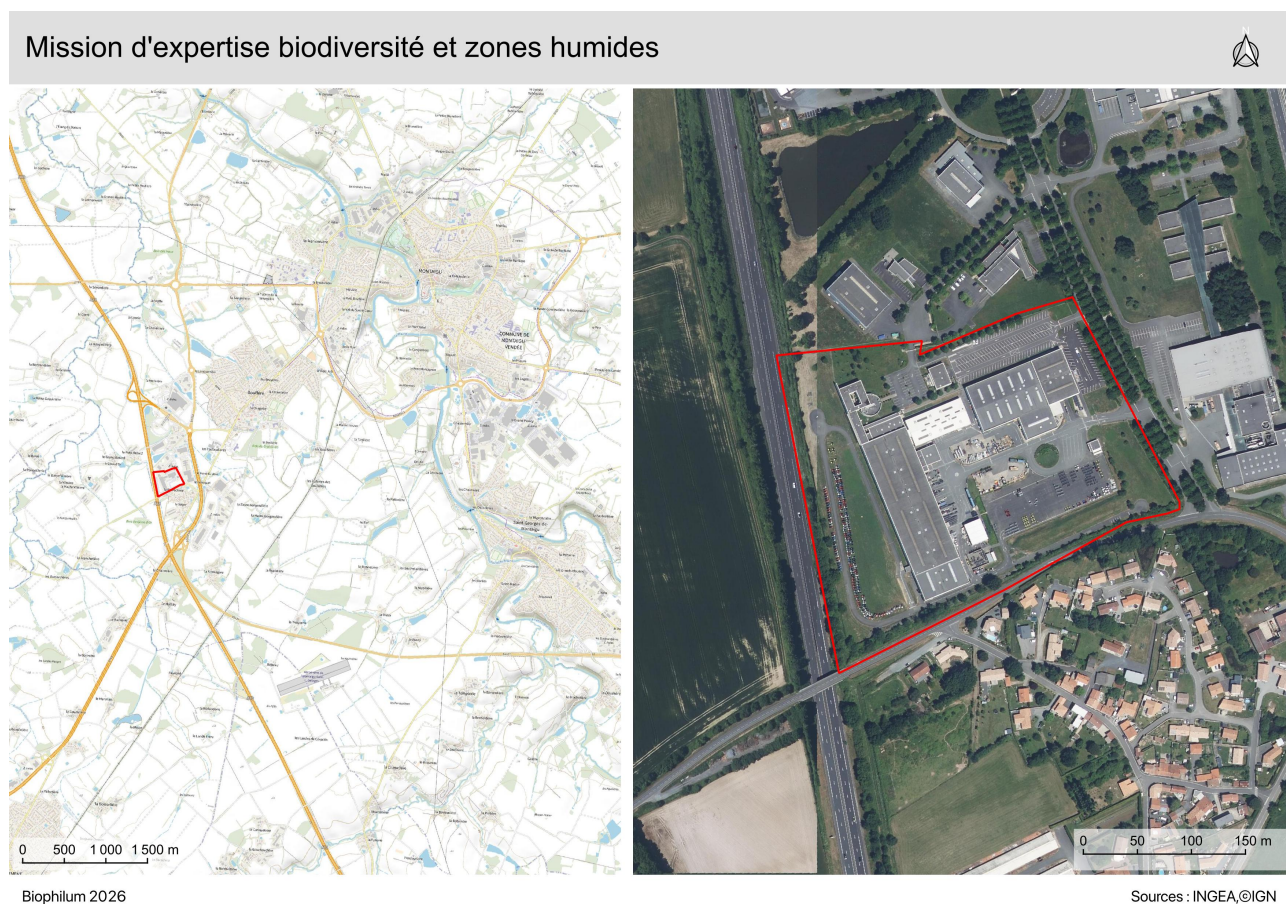
1.1. CADRE DE LA MISSION

La mission s'inscrit dans le cadre de l'**aménagement des parcelles cadastrales ZN164 et ZN83**, correspondant au site de l'entreprise LIGIER GROUP, au sein du parc Vendée Sud Loire, situé sur la commune de Montaigu-Vendée (85).

Ce rapport constitue le **diagnostic écologique faune-flore, avec définition des potentialités d'accueil de la faune et de la flore, ainsi que l'inventaire et la caractérisation des zones humides**.

La superficie du site d'étude est d'environ 7,5 ha. La prospection sur le terrain a été réalisée le 17 février 2026 (peu nuageux, pas de précipitations, vent faible).

La carte ci-après permet de localiser le site d'étude.



Carte de localisation du projet

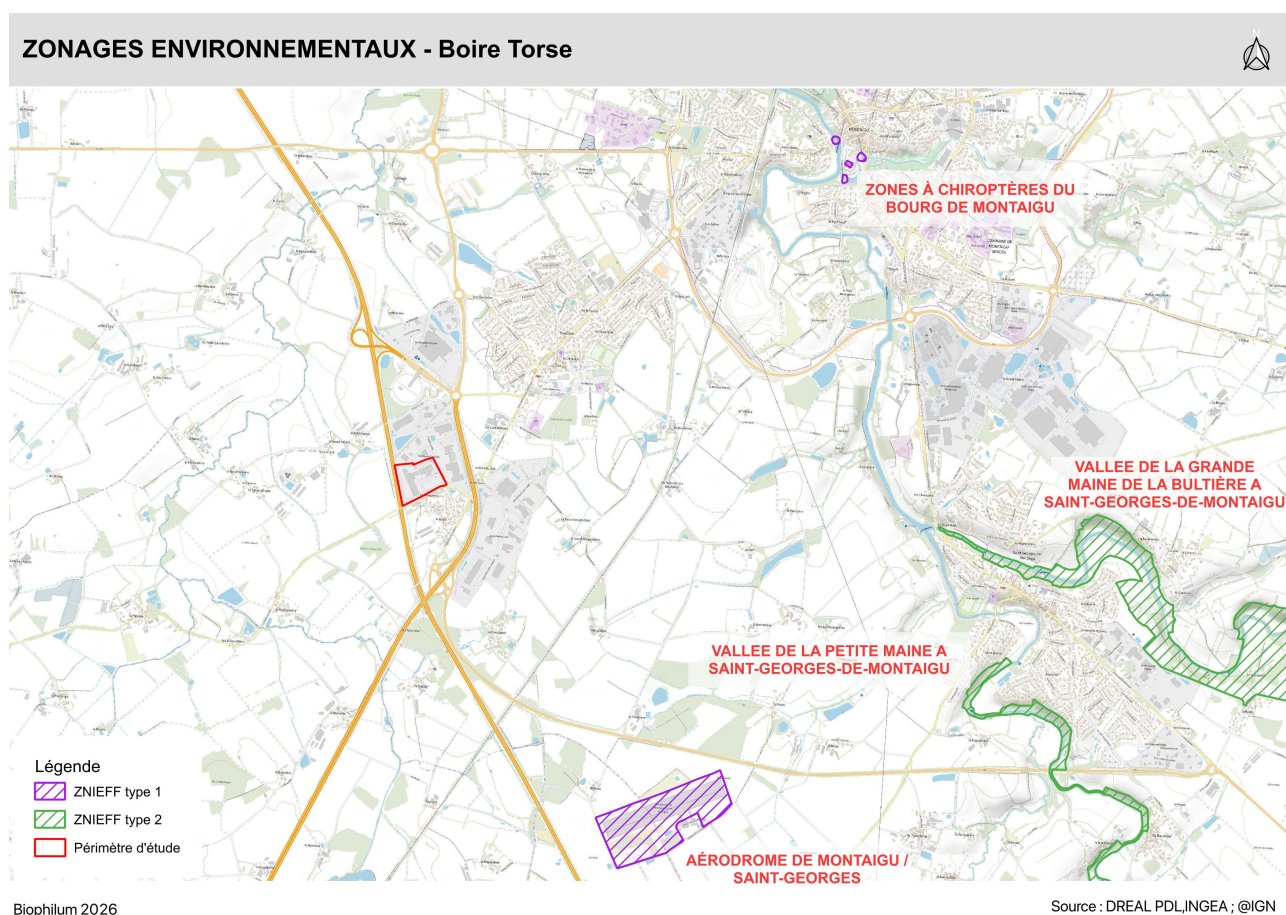
2. SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUES DU PATRIMOINE NATUREL

Aucun zonage environnemental n'est présent à proximité du site d'étude.

Les zonages les plus proches de la zone d'étude sont listés dans le tableau suivant :

Zonage	Numéro	Intitulé	Distance au site
ZNIEFF type 1	520616303	AÉRODROME DE MONTAIGU / SAINT-GEORGES	2,5 km
ZNIEFF type 1	520616283	ZONES À CHIROPTÈRES DU BOURG DE MONTAIGU	3,8 km
ZNIEFF type 2	520012254	VALLEE DE LA GRANDE MAINE DE LA BULTIÈRE A SAINT-GEORGES-DE-MONTAIGU	3,7 km
ZNIEFF type 2	520012255	VALLEE DE LA PETITE MAINE A SAINT-GEORGES-DE-MONTAIGU	4 km

La carte ci-après localise les zonages répertoriés.



On peut également noter la **présence d'un étang à environ 100 m au nord du site**, en bordure du ruisseau du Blaison. Un **second plan d'eau est présent au sud-est, à environ 50 m**, en bordure du hameau de la Perrochère.

On note l'**absence de corridor écologique entre ces deux plans d'eau** ; seules les haies situées au sud et à l'ouest, en bordure de l'autoroute, pourraient potentiellement assurer cette connexion si elles étaient confortées.

Le tableau ci-dessous reprends les éléments disponibles en bibliographie sur la commune de Montaigu-Vendée.

Flore					
	Taxons observés	Taxons protégés	Taxons menacés	Taxons invasifs avérés et potentiels	
	731	7	12	28	
Faune					
	Oiseaux	Amphibiens	Reptiles	Mammifères	Insectes
	152	12	9	39 (13 Chiroptères)	360

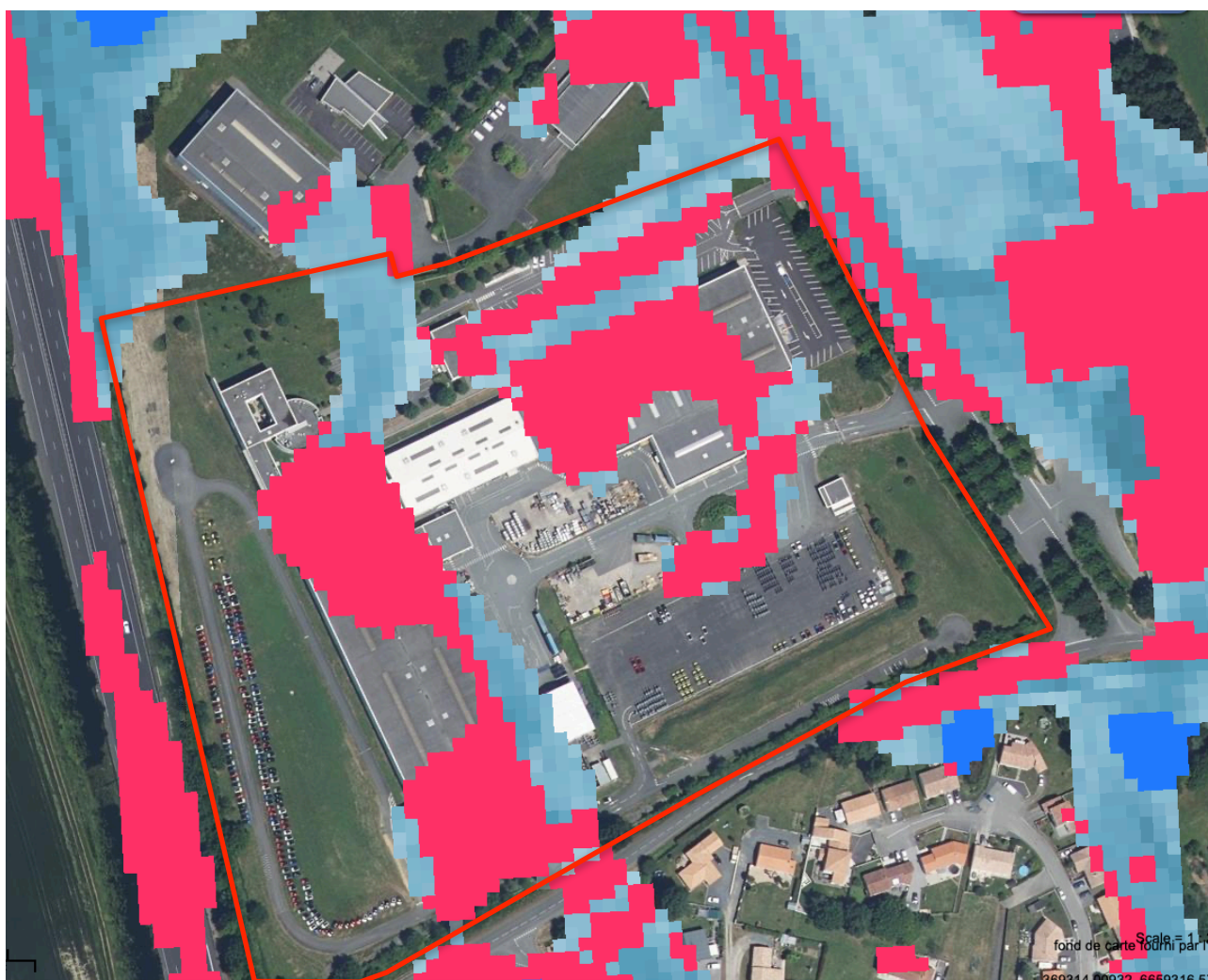
Les **espèces protégées** présentes sur la commune **sont liées aux milieux humides ou aquatiques** ; seul le **Tabouret à odeur d'ail (*Thlaspi alliaceum*)** est lié aux champs incultes, aux haies et aux vignes.

Les **espèces menacées** présentes sur la commune **sont liées aux milieux humides ou aquatiques**, excepté la **Violette blanchâtre (*Viola lactea*)**, qui est liée aux ourlets acidoclins, et la **Spargoute de Morison (*Spergula morisonii*)**, qui est liée aux terrains siliceux.

3. SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUES « ZONES HUMIDES »

La carte ci-dessous présente les **zones humides effectives** (en bleu foncé) et les **zones humides potentielles** (en bleu clair) recensées dans le secteur d'étude.

La carte ci-après regroupe les informations issues des données bibliographiques accessibles via le réseau « Zones Humides », animé par le syndicat mixte du Forum des Marais Atlantiques, regroupant les données « zones humides effectives » et la « pré-localisation des zones humides 2023 » issue du travail de l'Institut Agro Rennes-Angers¹.



Au regard de ces éléments, la parcelle (périmètre rouge sur la carte ci-dessus) est située en partie dans un secteur de zones humides potentielles (en bleu plus clair sur la carte ci-dessus) et de zones humides potentielles artificialisées (en rose sur la carte). Plus le bleu est foncé plus le potentiel de présence d'une zone humide est élevé, les potentialités sur la zone d'étude sont faibles à assez fortes).

¹ Source : LETG-UMR 6554 CNRS-Université de Rennes 2 - PatriNat OFB-MNHN - Institut Agro Rennes-Angers - INRAE - Agence de l'eau RMC - Tour du Valat

3.1.ÉTUDE DU MILIEU NATUREL

3.1.1.BIO-ÉVALUATION DES HABITATS

Le **site d'étude est situé au sein du parc d'activités Vendée Sud Loire**. Il est bordé au sud par le hameau de la Perrochère, au nord et à l'est par d'autres entreprises, et à l'ouest par l'autoroute A83. De l'autre côté de l'autoroute, on observe des parcelles de grande culture.

Le **relief est plat**, mais le site présente des **buttes artificielles**, probablement réalisées lors de la construction. **Un fossé est présent à l'ouest du site**, correspondant au fossé de bord d'autoroute, l rejoint un petit cours d'eau, affluent du ruisseau du Blaison, situé à environ 150 m plus au nord.

La parcelle correspond à un site industriel fortement artificialisé : les **bâtiments et les surfaces imperméabilisées** représentent **environ 66 %** du site d'étude. Le reste de la surface correspond à des **pelouses ornementales (environ 1,2 ha)** et à un secteur rattaché à un habitat de **prairie améliorée** d'une superficie d'**environ 1,2 ha**.

Les **pelouses ornementales** sont réparties de part et d'autre des bâtiments et présentent un **intérêt faible pour la biodiversité du site**. Le secteur de **prairie améliorée** est situé à l'ouest du site, en bordure de l'A83, sur une butte. La prairie est **pauvre en espèces** et présente un **intérêt faible pour la biodiversité**. Les bâtiments ne présentent pas de traces d'occupation par la faune et ne présentent pas de potentiel d'accueil favorable.

Les habitats recensés ne sont pas des habitats d'intérêt communautaire ni des habitats déterminants ZNIEFF.

Les habitats recensés sur le site sont les suivants :

Habitats	Eunis	Superficie	Patrimonialité	Zone Humide
Pelouses ornementales	E2.64	1,2 ha	Faible	Non
Prairies améliorées	E2.61	1,2 ha	Faible	Non
Bâtiments	J4	4,6 ha	Nul	/



Quelques haies sont présentes sur le site, principalement **en limite sud et le long de l'autoroute à l'ouest** (cette dernière est localisée en dehors du site). La haie située au sud correspond à une jeune haie composée d'une strate arborescente et arbustive, discontinue dans sa partie ouest.

En bordure de l'autoroute, on observe, dans la partie sud, une **haie arborescente et arbustive** ; son emprise est en dehors du site. La partie nord correspond à un début d'installation d'une haie arbustive basse.

Ces haies sont composées de houx (*Ilex aquifolium*), merisier (*Prunus cerasus*), aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), aulne sp. (*Alnus* sp.), prunellier (*Prunus spinosa*), frêne commun (*Fraxinus excelsior*), tremble (*Populus tremula*), charme (*Carpinus betulus*), ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*), associé à la ronce commune (*Rubus fruticosus*), lierre grimpant (*Hedera helix*), cerfeuil des bois (*Anthriscus sylvestris*), germandrée scorodaine (*Teucrium scorodonia*), arum tacheté (*Arum maculatum*).

Les **haies en bordure est correspondent à des haies arbustives basses**, régulièrement taillées, composées de saules (*Salix* sp.).

Les alignements d'arbres correspondent à des plantations d'une vingtaine d'années, composées de frênes (*Fraxinus* sp.) et d'aulnes (*Alnus* sp.).

Aucun arbre ne présente de potentiel d'accueil pour les insectes saproxyliques, ni de cavités ou fissures favorables à l'accueil de la faune. Plusieurs sujets isolés sont plantés au sein des pelouses ; ces jeunes sujets, résineux et feuillus, sont horticoles et ne présentent pas d'intérêt patrimonial.

Les haies arborescentes et arbustives jouent un rôle d'accueil pour les passereaux et peuvent servir d'abri et de corridor pour la circulation de la petite faune.

Haies	Linéaire	Patrimonialité
Alignement d'arbres	133 m	Faible
Haies arborescentes et arbustives	319 m	Moyen
Haies arbustives basses	298 m	Faible



• Inventaire des zones humides :

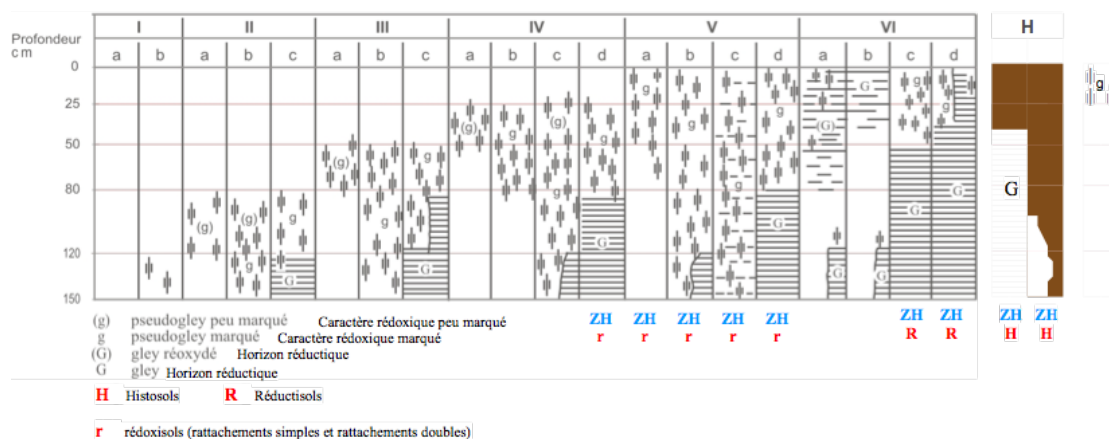
L'identification des **zones humides** a été réalisée sur la base des **critères pédologiques**, conformément à l'**arrêté du 1^{er} octobre 2009**. Les prospections et leurs analyses ont été réalisées conformément à la **circulaire du 18/01/10 relative à la délimitation des zones humides** en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement.

L'approche pédologique a été privilégiée au regard de l'occupation du sol des parcelles, dont la flore est fortement artificialisée (pelouses ornementales et prairies réensemencées). L'identification est faite en référence à la liste des sols définie dans l'arrêté du 24 juin 2008, modifié par l'arrêté du 1^{er} octobre 2009.

Selon l'arrêté, les sols de zones humides correspondent :

- à tous les **histosols** car ils connaissent un engorgement permanent en eau qui provoque l'accumulation de matières organiques peu ou pas décomposées ;
- à tous les **réductisols** car ils connaissent un engorgement permanent en eau à faible profondeur se marquant par des traits réductiques (*décolorations gris bleuâtre*) débutant à moins de 50 cm de profondeur dans le sol ;
- aux autres sols caractérisés par des **traits rédoxiques** (*tâches rouille, nodules de concrétions ferromanganésiques*) débutant à **moins de 25 cm** de profondeur et se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur ;
- aux autres sols caractérisés par des **traits rédoxiques** débutant à **moins de 50 cm** de profondeur dans le sol, se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur, et des **traits réductiques** apparaissant **entre 80 et 120 cm** de profondeur.

Morphologie des sols correspondant à des « zones humides » (ZH)



D'après Classes d'hydromorphie du Groupe d'Etude des Problèmes de Pédologie Appliquée (GEPPA, 1981) - modifié

Figure n°1 : Tableau des types de sols

Chaque sondage pédologique a été identifié (numéro) localisé (GPS) et référencé dans une base de données SIG sous une couche distincte. Chaque sondage a été caractérisé et rattaché aux types de sols des classes d'hydromorphie du Groupe d'Étude des Problèmes de Pédologie Appliquée.

Au regard des caractéristiques du site d'étude, **6 sondages pédologiques ont été réalisés**.

Le tableau ci-dessous présente les résultats des sondages pédologiques

N°	0 - 25 cm	25 - 50 cm	50 - 80 cm	> 80 cm	Classe GEPPA	Zones humides
1	Sol hydromorphe et d'altération, arrêt de la tarière à 20 cm dans la couche d'altération	/	/	/	Petit sol	Non
2	Sol brun limono-argileux, quelques traces d'altération	Sol s'éclaircis avec présence de traces d'hydromorphie à partir de 35 - 40 cm, présence de traces d'altération	Dominance des trace d'altération, arrêt de la tarière dans la couche d'altération	/	Classe IVb	Non
3	Sol brun limono-argileux, quelques traces d'altération	Sol s'éclaircis avec présence de Mace d'hydromorphie à partir de 40 cm, présence de traces d'altération	Dominance des trace d'altération, arrêt de la tarière dans la couche d'altération	/	Classe IVb	Non
4	Sol brun limono-argileux	Sol brun, limono-argileuxx avec présence de traces d'hydromorphie à partir de 40 cm	Horizon redoxique jusque'à 70 cm puis présence de traces d'altération	arrêt de a tarière à 90 cm	Classe IVc	Non
5	Sol brun limono-argileux, quelques traces d'altération	Sol s'éclaircis avec présence de traces d'hydromorphie à partir de 35 cm, arrêt de la tarière dans la couche d'altération à 50 cm	/	/	Classe IVa	Non
6	Sol brun limono-argileux, dominance de l'altération, arrêt de la tarière dans la couche d'altération à 20 cm	/	/	/	Petit sol	Non

Aucun type de sol caractéristique d'une zone humide au sens de l'arrêté d'octobre 2009 n'a été identifié. La carte ci-après localise les sondages pédologiques réalisés.



L'enjeu habitat est considéré comme faible. Absence de zones humides. La préservation des haies arborescentes et arbustives est nécessaire pour maintenir l'accueil de la biodiversité.

3.1.2.BIO-ÉVALUATION DE LA FLORE

La période de prospection n'est pas favorable à un inventaire floristique, cependant, les **habitats présents ne sont pas favorables aux espèces protégées et patrimoniales** citées sur la commune dans la bibliographie.

Les espèces observées ne présentent pas d'intérêt patrimonial, la diversité est faible (cf. liste floristique en annexe).

Une espèce classée « à surveiller » dans la liste des plantes vasculaires invasives, potentiellement invasives et à surveiller en Pays de la Loire a été observée :

- **le laurier du Portugal** (*Prunus lusitanica*) : plante n'étant pas considérée comme invasive dans la région, mais connue comme telle dans des régions à climat proche (AS5).

L'enjeu flore est considéré comme faible.

3.1.3.BIO-ÉVALUATION DE LA FAUNE

Aucun inventaire de la faune n'a été mis en œuvre en période favorable. Les espèces contactées lors du passage sur le terrain sont présentées ci-dessous, ainsi que les espèces potentiellement présentes. Cette présentation ne peut, en conséquence, être considérée comme complète.

- **Avifaune (oiseaux)**

Les espèces observées correspondent principalement à un cortège d'oiseaux communs. Il s'agit de la Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*), du Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*), du Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*), du Rouge-gorge familier (*Erithacus rubecula*), du Merle noir (*Turdus merula*), de la Mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*), de la Mésange charbonnière (*Parus major*), de la Pie bavarde (*Pica pica*), de la Corneille noire (*Corvus corone*) et de l'Accenteur mouchet (*Prunella modularis*).

Ces espèces sont, pour la plupart, protégées sur le territoire national. Elles ont été contactées au niveau des haies arborescentes et arbustives présentes à l'ouest et au sud.

L'enjeu avifaune est considéré comme faible à modéré.

La conservation des haies arborescentes et arbustives permettra de maintenir les habitats favorables à ces espèces. Cependant, les dérangements en phase travaux peuvent provoquer la fuite de certaines espèces. Au regard des habitats en périphérie (haies), on peut considérer que des espaces de repli sont possibles pour ces espèces.

- **Herpétofaune (amphibiens et reptiles)**

Aucun reptile n'a été observé sur le site lors des visites.

Le site présente **peu d'habitats favorables aux reptiles, en dehors des haies arbustives et arborescentes situées à l'ouest et au sud.**

Aucun habitat favorable aux amphibiens n'a été observé.

Les espèces de reptiles potentiellement présentes sur le site sont principalement la Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*), la Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*), le Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*) et le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*).

L'enjeu herpétofaune est considéré comme faible à modéré.

La conservation des haies arborescentes et arbustives permettra de maintenir les habitats favorables à ces espèces.

- **Arthropodes (insectes et araignées)**

Aucun habitat potentiel pour les espèces patrimoniales n'a été observé sur le site.

L'enjeu arthropode est considéré comme faible. La conservation des haies arborescentes et arbustives est favorable à la préservation des arthropodes.

- **Mammalofaune**

Aucune espèce n'a été contactée sur le site. En dehors des haies arborescentes et arbustives, aucun habitat favorable n'a été observé. Le site est potentiellement favorable aux déplacements des chiroptères (chauves-souris), du fait de la présence des haies arborescentes et arbustives (ouest et sud).

L'enjeu mammalofaune est considéré comme faible. La conservation des haies arborescentes et arbustives est favorable à la préservation des espèces potentiellement présentes sur le site.

La carte ci-après présente l'état initial du site.

Mission d'expertise biodiversité et zones humides



Biophilum 2026

0 50 100 150 m

Sources : INGEA, ©IGN

4. CONCLUSION

Les habitats recensés ont été fortement remaniés, aucune zone humide n'a été caractérisée sur le site d'étude.

Le potentiel d'accueil de la faune est globalement faible, seules les haies arborescentes et arbustives présentent un potentiel d'accueil pour la faune.

Ces haies jouent principalement un rôle pour l'accueil et comme corridor écologique pour les passereaux, mais aussi, potentiellement, pour l'entomofaune, les reptiles et les mammifères (notamment les chiroptères).

5. ANNEXES

5.1. ANNEXE N°1 LISTE FLORISTIQUE

Nom latin	Nom français	Prairie améliorée	Pelouses ornementales	Haies
<i>Festuca gr. rubra</i>	Fétuque rouge	X	X	
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	Flouve odorant	X		
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse	X		
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant	X	X	
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	X		
<i>Ranunculus acris</i>	Renoncule âcre	X		
<i>Ranunculus sp.</i>	Renoncule sp.	X		
<i>Rumex acetosa</i>	Grande oseille	X		
<i>Rumex sp.</i>	Oseille sp.	X	X	
<i>Cirsium vulgare</i>	Crise commun	X		
<i>Cirsium arvense</i>	Crise des champs	X		
<i>Juncus conglomeratus</i>	Jonc aggloméré	X		
<i>Veronica persica</i>	Véronique des jardins	X		
<i>Geranium molle</i>	Géranium mou	X		X
<i>Galium mollugo</i>	Gaillet mollugine			X
<i>Lamium purpureum</i>	Lamier pourpre		X	X
<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terrestre			X
<i>Teucrium scorodonia</i>	Germandrée des bois			X
<i>Arum maculatum</i>	Arum maculé			X
<i>Anthriscus sylvestre</i>	Cerfeuil sauvage			X
<i>Oenanthe crocata</i>	Oenanthe safranée			X
<i>Rubus gr. fruticosus</i>	Ronce commune			X
<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant			X
<i>Prunus spinosa</i>	Prunelier			X
<i>Prunus Lusitanica</i>	Laurier du Portugal			X
<i>Alnus glutinosa</i>	Aulne glutineux			X
<i>Alnus sp.</i>	Aulne sp.			X
<i>Carpinus betulus</i>	Charme			X

Nom latin	Nom français	Prairie améliorée	Pelouses ornementales	Haies
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé			X
<i>Quercus carris</i>	Chêne chevelu			X
<i>Prunus avium</i>	Merisier			X
<i>Ulex europaeus</i>	Ajonc d'Europe			X
<i>Viburnum rugosum</i>	Viorne rugueuse			X
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun			X
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx			X
<i>Populus tremula</i>	Tremble			X
<i>Salix purpurea</i>	Saule pourpre			X
<i>Salix sp.</i>	Saule sp.			X

5.2. ANNEXE N°2 PHOTOGRAPHIE DES SONDAGES PÉDOLOGIQUES

